

**RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION
DE L'EAU POTABLE
2015**

POUR PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

**DE LA MUNICIPALITÉ DE
MANDEVILLE**

**CODE GÉOGRAPHIQUE :
52095**

**PAR
Magalie Gaudet**

Identification

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU REpondant PRINCIPAL

1.1 ANNEE DU PRESENT BILAN :

2015

1.2 IDENTIFICATION DE LA MUNICIPALITE :

MANDEVILLE

1.3 IDENTIFICATION DU REpondant PRINCIPAL :

Prénom et nom :

Magalie Gaudet

Fonction :

Ingénieure

Courriel :

magalie.gaudet@exp.com

Téléphone :

450-759-6311

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Mesures et recommandations

Présentation des mesures liées à la Stratégie d'économie d'eau potable à mettre en place par la municipalité ainsi que les recommandations pour améliorer la qualité de ses indicateurs de performances. Pour plus d'informations sur ces mesures, veuillez consulter le [Rapport annuel de l'usage de l'eau potable](#).

Réglementation municipale

L'adoption d'une réglementation sur l'utilisation de l'eau potable permet d'assurer une bonne gestion de l'eau tout en sensibilisant les usagers à sa préservation.
Depuis 2012, toute municipalité participante à la Stratégie doit avoir adopté une telle réglementation.

Mesure déjà réalisée par la Municipalité.

Recherche et réparation de fuites

La recherche de fuites sur un réseau de distribution d'eau potable permet de localiser activement les fuites d'eau pour pouvoir ensuite les réparer rapidement et convenablement.
Depuis 2013, tout réseau dépassant les objectifs de pertes d'eau potentielles (20 % et 15 m³/d/km) doit être ausculté à 100 % à chaque année.

Réseau(x) dont les objectifs ont été atteints:
réseau municipal

Réseau(x) devant être ausculté(s) avant le 1er septembre 2016 :

Tous les réseaux de la Municipalité ont atteints les objectifs pour le Bilan 2015

Installation de débitmètres équipés d'enregistreurs de données

Les débitmètres équipés d'enregistreurs de données dans un réseau de distribution d'eau potable permettent de mesurer et d'enregistrer la quantité d'eau distribuée dans la municipalité afin de calculer les indicateurs de performance de la Stratégie pour identifier rapidement de nouvelles fuites ou des consommations anormales.
Depuis 2014, tout débitmètre et réservoir nécessaire au calcul de la quantité d'eau distribuée doivent être équipés d'un enregistreur de données.

Mesure déjà réalisée par la Municipalité.

Précision des débitmètres

La vérification annuelle de la précision des débitmètres permet à la municipalité de s'assurer que les données concernant l'eau distribuée sont valides.
Depuis 2015, la précision de tout débitmètre nécessaire au calcul de la quantité d'eau distribuée doit être vérifiée annuellement.
La précision des débitmètres nécessaires au calcul de la quantité d'eau distribuée doit être vérifiée d'ici le 1er septembre 2016.
La précision de ces débitmètres doit être acceptable d'ici le 1er septembre 2017.

Tous les débitmètres ont été vérifiés pour le bilan 2015.

Tous les débitmètres ont une précision acceptable pour le bilan 2015.

Installation des compteurs d'eau

Étant donné que les objectifs de la Stratégie ne sont pas atteints pour l'ensemble du Québec au Bilan 2013, la démarche de la Stratégie prévoit l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels et dans un échantillon d'immeubles résidentiels aux fins de bilan d'ici le 1er septembre 2017.
Depuis le Bilan 2014, cette mesure s'applique aux municipalités dont la quantité d'eau distribuée par personne par jour est supérieure au 1er quartile canadien 2006 ou dont les pertes d'eau potentielles sont supérieures à 20 % de la quantité d'eau distribuée ou à 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite (m³/d/km).

Secteur non résidentiel :
Mesure non prévue par la Municipalité.
La relève de ces compteurs est non prévue par la Municipalité.

Secteur résidentiel :
Mesure non prévue par la Municipalité.
La relève de ces compteurs est non prévue par la Municipalité.

Recommandations pour améliorer la précision des données

Les consommations des immeubles non résidentiels relevées pendant la période de nuit de référence considérée dans le bilan sommaire permettent d'obtenir des indicateurs de pertes d'eau potentielles plus représentatifs de la Municipalité. Ainsi, il est recommandé de relever ces consommations et de les inclure dans le bilan sommaire lorsque la Municipalité possède des immeubles non résidentiels.

Les consommations relevées par les compteurs d'eau installés sur les immeubles non résidentiels et résidentiels permettent de compléter un bilan d'eau complémentaire présenté à la feuille « Distribution ». À l'aide de ce bilan complémentaire, il est possible de mieux cerner les consommations d'eau par secteur et de calculer les pertes d'eau dans le(s) réseau(x) de distribution de la municipalité. Ainsi, il est recommandé de compléter la feuille « Distribution » lorsque la Municipalité possède suffisamment de compteurs d'eau.

Commentaires

Vérification annuelle de la précision des débitmètres

Les données qui suivent proviennent de la feuille Vérification.

SECTION 1 - VERIFICATION

1.1 NOMBRE DE DEBITMETRES NECESSAIRES POUR MESURER LA QUANTITE D'EAU DISTRIBUEE :	2
1.2 NOMBRE DE DEBITMETRES EN PLACE QUI MESURENT LA QUANTITE D'EAU DISTRIBUEE :	2
1.3 NOMBRE DE DEBITMETRES EN PLACE QUI MESURENT LA QUANTITE D'EAU DISTRIBUEE ET QUI ONT ETE VERIFIES :	2
1.4 NOMBRE DE DEBITMETRES EN PLACE QUI MESURENT LA QUANTITE D'EAU DISTRIBUEE, QUI ONT ETE VERIFIES ET DONT LA PRECISION EST ACCEPTABLE :	2

État de situation et plan d'action

Les données qui suivent proviennent de la feuille État & Plan d'action.

SECTION 1 - MESURES INCITATIVES ET SENSIBILISATION

1.1 MONTRER L'EXEMPLE ET SE DONNER DES OBJECTIFS D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE :

- 1 Mettre à niveau ou remplacer les accessoires et équipements consommant l'eau dans les bâtiments municipaux par des équipements à faible consommation (ex. : appareils certifiés WaterSense)
- 2 Installer des compteurs d'eau à la consommation dans les bâtiments municipaux.
- 3 Installer des points d'alimentation en eau brute.
- 4 Adopter de bonnes pratiques d'implantation et d'entretien des aménagements paysagers afin de minimiser l'utilisation d'eau potable.
- 5 Optimiser la consommation d'eau des jeux d'eau, pataugeoires et piscines.

Bilan 2015	Bilan 2014
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Non prévue	Non prévue
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Déjà réalisée	Déjà réalisée

1.2 PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE RÉALISÉE DANS LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DES CITOYENS :

- 1 Afficher l'information sur des panneaux publicitaires, dans les journaux locaux et sur le site Web de la municipalité.
- 2 Participer au programme d'économie d'eau potable (PEEP) de Réseau environnement.
- 3 Participer au programme éducatif «Fantastiko» en collaborant avec les écoles primaires de la municipalité.

Bilan 2015	Bilan 2014
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Non prévue	Non prévue
Non prévue	S.O.

1.3 SENSIBILISER LE SECTEUR RESIDENTIEL À L'ÉCONOMIE D'EAU :

- 1 Sensibiliser les propriétaires à maintenir la plomberie en bon état et à réparer les fuites d'eau.
- 2 Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques d'implantation et d'entretien des aménagements paysagers afin de minimiser l'utilisation d'eau potable.
- 3 Sensibiliser les propriétaires de piscine à un contrôle adéquat du niveau et de la qualité de l'eau afin d'éviter les remplissages inutiles.
- 4 Mettre en place une campagne pour éliminer les systèmes de climatisation et de refroidissement à l'eau potable rejetée directement à l'égout (immeubles multifamiliaux).

Bilan 2015	Bilan 2014
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

1.4 SENSIBILISER LE SECTEUR NON RESIDENTIEL À L'ÉCONOMIE D'EAU :

- 1 Mettre en place une campagne pour éliminer les systèmes de climatisation et de refroidissement à l'eau potable rejetée directement à l'égout.
- 2 Sensibiliser le personnel à maintenir la plomberie en bon état et à réparer les fuites d'eau.
- 3 Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques d'implantation et d'entretien des aménagements paysagers afin de minimiser l'utilisation d'eau potable.
- 4 Mettre en place des audits pour l'économie d'eau potable.

Bilan 2015	Bilan 2014
Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Déjà réalisée	Déjà réalisée
Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

1.5 FACILITER L'UTILISATION D'APPAREILS ÉCONOMISEURS D'EAU :

- 1 Offrir des incitatifs financiers pour l'achat de toilettes certifiées WaterSense.
- 2 Promouvoir l'utilisation de récupérateur d'eau de pluie en vente.
Distribuer des trousseaux d'économie d'eau (ex. : trousseaux du programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec qui comprennent un pommeau de douche, des aérateurs de robinet et un ruban de téflon).
- 3

Bilan 2015	Bilan 2014
Non prévue	Non prévue
Non prévue	Non prévue
Non prévue	Non prévue

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

SECTION 2 - RÉGLEMENTATION ET RAPPORT ANNUEL

2.1 RÉGLEMENTER L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE ET PRÉSENTER LE RAPPORT ANNUEL ANALYSÉ PAR LE MAMOT :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Adopter un règlement municipal similaire au modèle fourni par le MAMOT sur le site Web de la Stratégie.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2 Présenter le rapport annuel analysé par le MAMOT au conseil municipal.	Prévue le 2016-07	Prévue

2.2 APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION PAR UNE SENSIBILISATION ET UNE INSPECTION RÉGULIÈRE :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Former les employés municipaux concernés pour l'application de la réglementation.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2 Mettre en place un système de sensibilisation, d'avertissement et d'infraction.	Non prévue	Non prévue

SECTION 3 - RÉSEAU MUNICIPAL

3.1 MESURER LA QUANTITÉ D'EAU DISTRIBUÉE :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Installer les 2 débitmètres nécessaires pour mesurer la quantité d'eau distribuée.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2 Installer des enregistreurs de données sur les 2 débitmètres et sur les réservoirs nécessaires pour mesurer la quantité d'eau distribuée.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
3 S'assurer annuellement que la précision des 2 débitmètres nécessaires pour mesurer la quantité d'eau distribuée est acceptable.	Déjà réalisée	Déjà réalisée

3.2 PROGRAMME DE DÉTECTION ET DE RÉPARATION DE FUITES À METTRE EN PLACE :

	Bilan 2015	Bilan 2014
Nombre de fuites réparées dans la municipalité en 2015 :	0	1
Délai moyen entre la détection et la réparation des fuites du côté municipal (jours ouvrables estimés) :	0	10
Délai moyen entre la détection et la réparation des fuites du côté privé (jours ouvrables estimés) :	0	40
Pourcentage du réseau où un programme de détection de fuites a été mis en place en 2015 :	0	0
Pourcentage du réseau où un programme de détection de fuites sera mis en place en 2016 :	0	

Valeur de comparaison
Pourcentage prévu pour 2015

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Sectoriser le réseau de distribution par l'installation de débitmètres.	Non prévue	Non prévue

3.3 OPTIMISER ET RÉDUIRE LA PRESSION :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Optimiser les pressions à l'installation de production d'eau potable.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2 Optimiser les pressions sur le réseau à l'aide de régulateurs de pression.	Déjà réalisée	Déjà réalisée

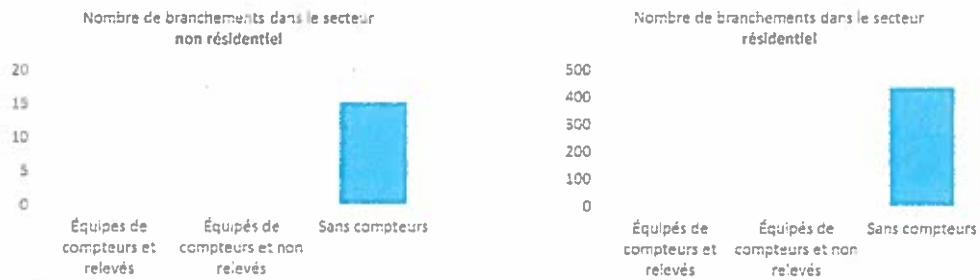
3.4 CORRIGER LES PURGES EN CONTINU :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Optimiser les purges à l'aide de purges programmables.	Déjà réalisée	Déjà réalisée
2 Éliminer les purges en continu.	Déjà réalisée	Déjà réalisée

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

SECTION 4 - COMPTEURS D'EAU A LA CONSOMMATION

4.1 COMPTEURS D'EAU À LA CONSOMMATION DANS LES SECTEURS RÉSIDENTIEL ET NON RÉSIDENTIEL :



Nombre minimal de logements à équiper de compteurs pour estimer la consommation du secteur résidentiel par échantillonnage représentatif :

4.2 MESURER LA CONSOMMATION DU SECTEUR NON RÉSIDENTIEL (INCLUANT LES ICI, IMMEUBLES MUNICIPAUX ET MIXTES CIBLÉS) :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels.	Non prévue	S.O.
2 Relever les compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels.	Non prévue	S.O.

4.3 ESTIMER LA CONSOMMATION DU SECTEUR RÉSIDENTIEL (INCLUANT LES RÉSIDENCES ET LES IMMEUBLES MIXTES NON CIBLÉS) :

	Bilan 2015	Bilan 2014
1 Installer des compteurs d'eau pour estimer la consommation du secteur résidentiel par échantillonnage représentatif des logements.	Non prévue	S.O.
2 Relever les compteurs d'eau pour estimer la consommation du secteur résidentiel par échantillonnage représentatif des logements.	Non prévue	S.O.

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

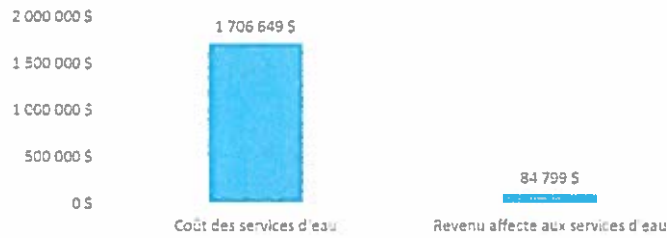
Coûts

Les données qui suivent proviennent de la feuille Coûts.

SECTION 1 - COÛT ET REVENU AFFECTÉ AUX SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2014

11 COÛT DES SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2015 :	1 706 649 \$
12 REVENU AFFECTÉ AUX SERVICES D'EAU DE L'ANNÉE 2015 :	84 799 \$

Coût et revenu affecté aux services d'eau de l'année 2015



FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Approvisionnement et production d'eau potable

L NOMBRE D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DANS LA MUNICIPALITÉ :

Nom des installations de production d'eau potable	Numéro du MDDEFP correspondant
Puits P-2	X2056318

Les données qui suivent correspondent à l'ensemble des installations indiquées ci-dessus et proviennent de la feuille Approvisionnement & Production.

SECTION 1 - APPROVISIONNEMENT ET PRODUCTION

1.1 POPULATION TOTALE DESSERVIE PAR LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION : pers

1.2 CAPACITÉ MAXIMALE NOMINALE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION : m³/d

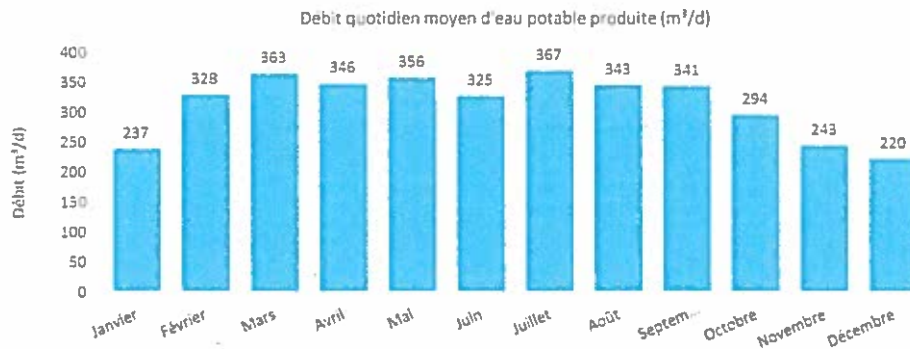
1.3 VOLUME QUOTIDIEN MOYEN ANNUEL D'EAU POTABLE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS : m³/d

SECTION 2 - INDICATEURS OPERATIONNELS DE PERFORMANCE

2.1 VOLUME D'EAU POTABLE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS PAR PERSONNE : l/(pers*d)

2.2 UTILISATION MOYENNE DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DES INSTALLATIONS : %

SECTION 3 - DEBITS QUOTIDIENS MOYENS D'EAU POTABLE PRODUITE SUR UNE ANNEE



FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

SECTION 3 - AUTRES INDICATEURS

3.1 INDICATEURS DE CONSOMMATION :

		Valeur de comparaison
Consommation résidentielle :	<input type="text"/> l/(pers*d)	<input type="text" value="250"/> l/(pers*d)
Taux de consommation des usages municipaux :	<input type="text"/> %	<input type="text" value="1.25"/> %
Taux de consommation mesurée :	<input type="text"/> %	

3.2 COMPARAISON ENTRE LES PERTES D'EAU ET LES PERTES D'EAU POTENTIELLES :

Rapport de la différence sur le débit quotidien moyen annuel :	<input type="text"/> m ³ /d	
	<input type="text"/> %	<input type="text" value="5"/> %

3.3 INDICE DE FUITES DANS LES INFRASTRUCTURES (IFI) :

Pertes d'eau apparentes :	<input type="text"/> m ³ /d	
Densité de branchements de service :	<input type="text"/> branch./km	
Indicateur de pertes d'eau réelles :	<input type="text"/>	
Pertes d'eau réelles :	<input type="text"/> m ³ /d	
Pertes d'eau réelles inévitables :	<input type="text"/> m ³ /d	
Indice de fuites dans les infrastructures (IFI) :	<input type="text"/>	<input type="text" value="4"/>